## REPUBLIQUE DU BENIN

Fraternité-Justice-Travail

## PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

**DECRET N° 2017-** 095 du 10 fevrier 2017

portant nomination et promotion à titre exceptionnel, civil et étranger dans l'Ordre National du Bénin de Monsieur **Ngueto Tiraina YAMBAYE**.

## LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE, CHEF DE L'ETAT, CHEF DU GOUVERNEMENT,

- Vu la loi n° 90-32 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- **Vu** la loi n° 94-029 du 03 juin 1996 portant réorganisation de l'Ordre National du Bénin et la loi n°2002-17 du 07 février 2007 qui l'a modifiée et complètée ;
- Vu la décision portant proclamation, le 30 mars 2016 par la Cour Constitutionnelle, des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 20 mars 2016 ;
- **Vu** le décret n° 2016-264 du 6 avril 2016 portant composition du Gouvernernent ;
- Vu le décret n° 2009-051 du 02 mars 2009 portant nomination de Madame Koubourath OSSENI en qualité de Grand Chancelier de l'Ordre National du Bénin ;
- Vu le décret n° 2013-265 du 12 juin 2013 portant nomination de Monsieur Roger Imorou GARBA en qualité de Vice-Grand Chancelier de l'Ordre National du Bénin ;
- **Vu** les décrets n° 99-243 du 14 mai 1999 et n° 2013-390 du 26 septembre 2013 portant nomination des membres du Conseil de l'Ordre National du Bénin ;
- Vu la lettre n° 049/PR/CAB/SP-C du 19 octobre 2016 ;

Après avis du Conseil de l'Ordre National du Bénin,

## DECRETE:

<u>Article 1<sup>er</sup></u>: Est nommé et promu à titre exceptionnel, civil et étranger dans l'Ordre National du Bénin au grade de **Commandeur** pour prendre rang du jeudi 20 octobre 2016, date de sa réception dans l'Ordre, Monsieur **Ngueto Tiraina YAMBAYE**, Economiste des Finances et Ancien Administrateur du Fonds Monétaire International (FMI) pour le Bénin.

Article 2 : Le présent décret sera publié au Journal Officiel.

Fait à Cotonou, le 10 fevrier 2017

Par le Président de la République, Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement, Grand-Maître de l'Ordre National du Bénin,

Patrice TALON

La Grande Chancelière de l'Ordre National du Bénin?

Dr. Koubourath OSSENI

 $\frac{\text{AMPLIATIONS}}{\text{AMPLIATIONS}}: \ \text{PR}: 4, \ \text{AN}: 4, \ \text{CC}: 2 \ \text{CS}: 2, \ \text{HCJ}: 2, \ \text{HAAC}: 2 \ \text{CES}: 2, \ \text{MINISTERES}: 21, \ \text{GCONB}: 20, \ \text{SGG}: 4, \ \text{DEPARTEMENTS}: 12, \ \text{INTERESSE}: 1, \ \text{JORB}: 2.$